

Bulletin de liaison de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff & Kérarzic

ÉDITORIAL

Le mot du Président : Contre vents et marées, l'APPPLBK garde le cap !

Chers amis pêcheurs plaisanciers, chers adhérents,

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve dans les pages de notre petit journal de l'Ost Pic. À l'image d'une mer changeante, la vie de notre amicale traverse différentes saisons, mais je vous rassure d'emblée : l'APPPLBK va bien, et notre passion reste intacte ! Certes, si l'on regarde les chiffres d'un œil purement comptable, nous enregistrons un léger recul du nombre d'adhérents cette année ainsi qu'une baisse significative de participation à nos diverses activités. Ne nous voilons pas la face, ce phénomène est principalement lié au vieillissement de nos effectifs. Certains de nos compagnons de route de la première heure ont choisi, bien légitimement, de lever le pied et de regarder l'horizon depuis le quai. Nous leur témoignons toute notre amitié et les remercions pour toutes ces années partagées à bord.

L'autre facteur important de ce léger creux de vague est l'arrivée des nouvelles réglementations, qui ont pu en décourager certains. Pourtant, pour continuer à larguer les amarres en toute sérénité, il nous faut composer avec ces nouvelles règles du jeu, et notamment l'obligation de déclaration de pêcheur plaisancier.

Parce que le rôle de notre amicale est aussi de vous accompagner dans ces démarches réglementaires, voici un rappel des points essentiels à retenir :

Le principe de base : Cette déclaration est désormais obligatoire pour tous les pratiquants de la pêche de loisir de plus de 16ans (selon les zones et types de captures définis par les derniers décrets). Elle vise à mieux recenser l'effort de pêche et à préserver la ressource.

La fête de la mer se déroulera le 9 août à Port Lazo. Elle ne peut se dérouler que grâce à la participation des bénévoles de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulgueff & Kérarzic. Si vous êtes disponibles faites vous connaître auprès de Gérard Gourdet notre président au 06 78 77 38 48

La démarche : Elle s'effectue simplement, le plus souvent en ligne via l'application REC FISHING. Elle est nominative et gratuite.

Le marquage des captures : N'oubliez pas que pour de nombreuses espèces, il reste obligatoire de couper la partie inférieure de la nageoire caudale dès la mise au sec, tout en respectant scrupuleusement les tailles minimales de capture.

La déclaration des prises : Pour certaines espèces soumises à quotas stricts (bar, pageot rose, lieu, maquereau) l'enregistrement de vos captures doit être fait dans un délai de 24h00 à partir de l'heure de capture.

Comme si cela ne suffisait pas, voilà qu'aujourd'hui on nous annonce qu'a été voté, dans la loi de finance, la refonte de la taxe des navires de plaisance qui prendra effet le 1er janvier 2027 et bien sûr comme à l'accoutumée, sans aucune concertation.

La « nouvelle taxe » sur les bateaux de plaisance est en réalité une refondation globale de la TAEMUP (Taxe Annuelle sur les Engins Maritimes à Usage Personnel), qui avait déjà remplacé le DAFN (Droit Annuel de Francisation et de Navigation) et le droit de passeport. Voici ce qu'il faut retenir de cette réforme (dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2027, mais qui suscite déjà une forte mobilisation de la filière nautique) :

Calcul sur la puissance réelle (kW) : Le principal changement réside dans le calcul du « droit moteur ». On abandonne les chevaux fiscaux (CV administratifs) au profit d'un barème progressif basé sur la puissance réelle du moteur exprimée en kilowatts (kW).

Élargissement de l'assiette : Le texte modifie les seuils et les règles d'abattement pour vétusté (âge du bateau). Les organisations professionnelles alertent sur le fait que de nombreuses petites unités familiales (petite pêche, bateaux de promenade), jusqu'ici exonérées, entreront désormais dans le champ de la taxe.

Incitation environnementale : Un abattement (de 50 % à 75 %) est introduit pour les motorisations 100 % électriques ou hydrogène, bien que la filière juge la mesure peu applicable à ce jour en raison du manque d'offre industrielle.

Taxe sur la coque : La part liée à la longueur du navire reste maintenue avec une revalorisation des tranches, ciblant plus lourdement les unités de plus de 15 mètres et de plus de 24 mètres.

Pour consulter la réglementation et les détails du texte : Vous trouverez toutes les fiches explicatives et les critères légaux sur la Page officielle de la TAEMUP du Ministère de la Mer:

Pour estimer votre future taxe : L'État a mis en ligne un outil dédié qui intègre déjà les règles actuelles et les règles post-réforme. Accédez directement au Simulateur officiel de calcul de la taxe TAEMUP: <https://simulateur-taxe-plaisance.mer.gouv.fr/>.

L'APPPLBK vous invite à signer massivement la pétition mise en ligne par la Confédération du nautisme et de la plaisance :

<https://plaisancejuste.fr/>

Le conseil de l'amicale : Ne restez pas isolés face à la paperasse ! Si l'informatique ou ces nouvelles règles vous barrent la route, n'hésitez pas à nous solliciter. L'esprit d'équipage, c'est aussi s'entraider pour que personne ne reste à quai.

Malgré ces contraintes administratives, l'APPPLBK reste un formidable espace de liberté, de partage et de convivialité. Nos sorties en mer, nos discussions de ponton et nos moments de camaraderie sont la preuve que le cœur de notre association bat toujours aussi fort.

Un grand merci à tous les bénévoles qui font vivre l'amicale et à vous tous pour votre fidélité. Prenez soin de vous, respectez la mer, et que la saison de pêche vous soit des plus favorables !

Bon vent et bonne mer à tous,

Président APPPLBK

Assemblée générale 2026

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée le 10 janvier 2026 en présence de 41 adhérents, se Gilles Pagny, maire de Plouézec et Claude Bougault président du comité départemental.

Les rapports moraux et financiers ont été adoptés à l'unanimité

Claude BOUGAULT, président du Comité des associations de pêcheurs plaisanciers des Côtes d'Armor (CD22), indique que le CD22 a porté plainte avec constitution de partie civile contre des « braquos » qui sévissent à Martin Plage et au sillon de Talbert pour de la pêche de coquilles saint-jacques et des ormeaux notamment.

Il indique que des ports sont passés en SPL (Société publique locale), ils deviennent tentaculaires. Pour les ports de Plouézec ce n'est pas du tout à l'ordre du jour, comme le confirme Monsieur le Maire. Paimpol vient d'y rentrer. C'est le département qui est majoritaire. Certains sont satisfaits d'autres moins. Les agents sont contents au niveau des conditions, notamment financières, cependant, ils ont perdu le statut de fonctionnaire.

Il indique qu'il y a un arrêté en cours d'élaboration sur l'interdiction de circulation et de stationnement sur l'estran. C'est un peu compliqué.

Monsieur PAGNY, Maire de Plouézec, confirme qu'il y a moins de pêche, il n'y a plus de petits bateaux, mais plutôt des bateaux style zodiac sur remorque.

Il précise que l'APPPLBK est une des associations les plus performantes de la commune, et remercie les membres de participer ainsi à l'activité touristique de la ville.

Il précise qu'il y a un grand nombre d'associations sur la commune ce qui génère quelques difficultés sur l'utilisation des salles. Il rappelle que des activités peuvent tout à fait se dérouler dans le local multifonction, toutes les associations peuvent l'utiliser.

Vous pouvez trouver le compte rendu complet sur notre site internet: <http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/documentation/CRAG2026.html>

Suite à cette assemblée générale, le conseil d'administration est ainsi constitué:

Président : Gérard Gourdet

Vice-présidents : Chantal Plouzin, Hermine Van der Sanden, André Hagard

Trésorier : Serge Morvan

Trésorier adjoint: Michel Roux

Secrétaire : Chantal Maffioli.

Secrétaire adjoint : Jean Louis Roux

Autres administrateurs:

Michel Brosset, Jean-Marc Girodeau, Dominique Plouzin, Jean Quinquis, Nicole Seurat, Michel Rickauer.

Représentants des plaisanciers au conseil portuaire de Port Lazo 2026

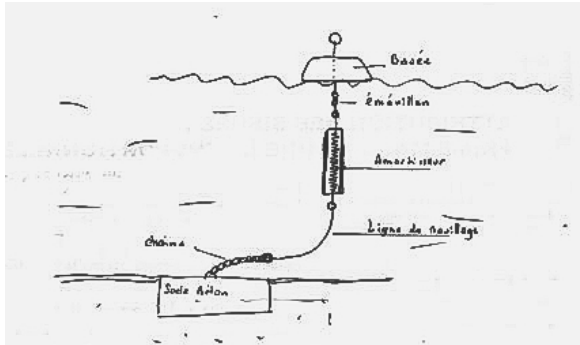
Titulaires : Gérard Gourdet, Michel Harouard, Jean Louis Roux

Conseil portuaire du 18 février:

L'étude des différents budgets n'a pas fait l'objet de remarques significatives, les tarifs de l'année 2026 ont intégré la hausse de l'inflation à hauteur de 1,3%. Monsieur le maire nous informe qu'il a nommé monsieur Gwendal Riger, agent communal du service technique comme «contrôleur portuaire». Il sera le responsable technique des ports de Bréhec, de Port-Lazo et de Boulgueff. Son rôle sera de coordonner les différents travaux et entretien des ports et d'assurer le contrôle des corps-morts. Il sera notre interlocuteur privilégié. La DDTM nous informe que le dossier de la nouvelle organisation des mouillages du port de Boulgueff est en cours d'instruction. Le plan retenu est issu de la concertation entre l'APP et le responsable du service technique de Plouézec. La date de la mise en place du nouveau plan de mouillage sera programmée ultérieurement. Concernant la mise en œuvre des mouillages écologiques, il semble que la DDTM soit dans l'expectative considérant que : « c'est une innovation qui mérite de faire des tests ». La commission fait remarquer la rudesse des éléments de notre secteur, souvent exposé à des vents très forts, qui nécessite un équipement de mouillage des plus performants permettant notamment un bon «amortissement » lors de forte houle. Il est également rappelé, que ce ne sont pas les mouillages qui impactent le plus les herbiers mais les cheminements des tracteurs des professionnels. Par ailleurs, Monsieur le maire énumère les différentes remarques que nous avons formulées par écrit, monsieur Riger, nouveau responsable des ports, en a pris bonne note et semble disposé à en tenir compte.

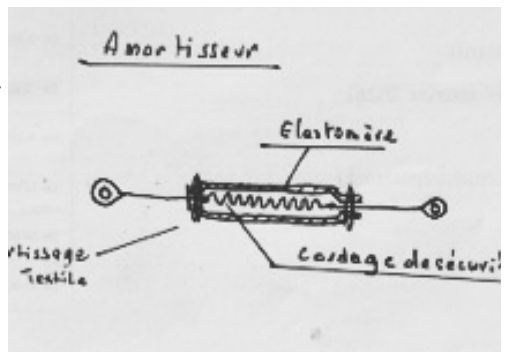
Résumé visite de la société TEMANO 18 mars 2026

En mars nous avons reçu la société Morbihannaise TEMANO, pour nous présenter leur ligne de mouillage écologique. Le principe de leur système consiste à utiliser un «amortisseur» à base d'élastomère (caoutchouc naturel) équivalent à 10m de chaîne, ce dispositif est calibré pour des bateaux de 11 m de longueur



avec un vent de 120 km/h et des creux de 1m. L'ensemble de la ligne de mouillage, jusqu'à la bouée, se compose d'organes en textile de haute résistance et de réas en PHED 5 (Polyéthylène à Masse Molaire Ultra Haute), seul métal présent : l'émerillon plat, en inox duplex, pour l'assemblage de la ligne à bouée. L'amortisseur est composé d'une gaine en caoutchouc de 20 mm d'épaisseur à l'intérieur de laquelle est enfermée

une élingue de sécurité en dyneema de longueur adaptée à celle de l'amortisseur et pouvant absorber une tension de 7,5 tonnes. La longueur de l'amortisseur dépend de la charge pour laquelle elle est dimensionnée et des conditions d'utilisation : dimensions du bateau, vent, houle, courant de marnage.



Pour un bateau de 11m le prix est d'environ 1100€ HT (hors prestation de mise en place).
Schémas de principe de l'installation et de l'amortisseur.

Vide bateau

Très tôt le matin les vendeurs et acheteurs se sont retrouvés autour des stands, espérant trouver l'article indispensable qui leur manque pour la pêche ou la navigation de plaisance.

Les vendeurs étaient contents de leur journée, les affaires ont bien marché.



Cette année le temps était avec nous et le stand de restauration n'a pas désempli. Tous les produits proposés ont été vendus (saucisses, galettes, frites, et nos tradi-

tionnels desserts bretons). Nous avons même été obligés de refaire le plein de saucisses pour satisfaire la plupart des gourmands.



L'OST PIC

CREPERIE 02 96 20 32 49

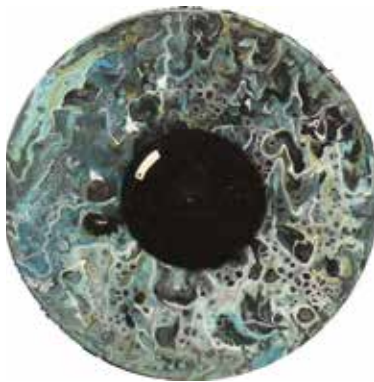
La 9ème édition de notre exposition artistique couronnée de succès



Depuis 2017, notre rendez-vous annuel ne cesse de prendre de l'ampleur (410 visiteurs enregistré à l'entrée). Cette année, nous avons orchestré avec fierté la 9ème édition de notre traditionnelle Exposition au sein de



la salle du Conseil et des associations, complétée à l'extérieur par le très prisé vide-bateau. L'engouement autour de l'événement s'est confirmé dès le début de l'année: les nombreux artistes invités ont



répondu présent avec un tel enthousiasme que les inscriptions affichaient complet dès la fin du mois de février.

Un invité d'honneur de poids: Cette édition a été marquée par la présence exceptionnelle de notre artiste d'honneur, le sculpteur Yann Chancerel. Ses œuvres ont investi le bureau du Maire, qui a dû être spécialement renforcé pour l'occasion afin de supporter le poids impressionnant de ses créations. Diversité et nouveauté au rendez-vous Le public a pu découvrir un panorama artistique riche et varié grâce à la participation de nouveaux talents qui expo-



saient pour la toute première fois. Peintres, sculpteurs, photographes, céramistes et bien d'autres disciplines se sont côtoyés pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Remerciements : L'organisation tient à remercier chaleureusement tous les artistes, et particulièrement ceux qui ont joué le jeu de venir exposer le temps d'une seule et unique journée, le lundi de Pâques. Merci pour votre investissement et votre passion !

Retour sur notre sortie découverte des algues :



Nous étions 17 , accompagnés d'une guide environnementale, pour explorer l'estran à marée basse. Objectif : découvrir sa biodiversité et apprendre à reconnaître les algues.

Parmi les centaines d'espèces qui peuplent nos côtes, notre accompagnatrice nous a montré quelques-unes faciles à identifier et bonnes à manger. Règle d'or apprise sur place : on ne les arrache pas du rocher, on les coupe proprement pour préserver la ressource.

Au menu des dégustations :
La dulce poivrée : délicieuse avec du beurre salé pour accompagner le poisson.
Le wakamé : cultivé au large de Bréhat, on le trouve maintenant à l'état sauvage sur nos rochers.

La laitue de mer : cette algue verte, parfois décriée quand elle envahit le littoral, est





pourtant excellente au goût.

Mélangées avec de l'échalote, de l'huile et un jus de citron, ces algues donnent un tartare savoureux. Notre guide en avait justement préparé pour nous le faire goûter.



DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 2026
Salle OSTREA à Plouézec

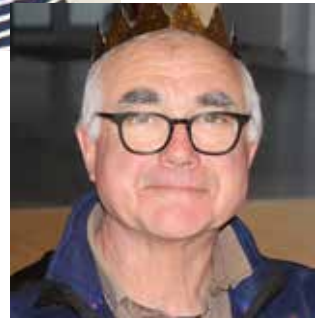
EXPOSITION PHOTOS et ANIMATION

Découverte de la Biodiversité sous-marine locale
Plongées participatives du Narco Club sur les récifs artificiels
au large de l'Ost Pic
Accueil des écoles et collèges du secteur



Galette des rois

Le 24 janvier dernier, après les vœux du conseil d'administration, notre traditionnelle Galette des Rois s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Les heureux élus de l'an dernier sont venus remettre leur couronne en jeu et, si certains ont été déçus de leur titre, chacun a remis, dans la bonne humeur, son précieux couvre-chef au chanceux ayant trouvé la fève dans sa part de galette. Comme chaque année, ce fut un plaisir de retrouver nos adhérents fidèles, et nous avons eu une pensée pour les absents empêchés de fête.



Nettement moins convivial mais aussi important...

Atelier réglementation

Le 28 mars une trentaine de personnes s'est retrouvée dans la salle du conseil municipal pour échanger ou découvrir la nouvelle réglementation sur la pêche de loisir en 2026. Présentation essentiellement consacrée à la découverte de l'application RecFishing et aux questions liées à l'obligation d'inscription du pêcheur et de déclaration des prises... Nous avons terminé par la présentation des nouveaux quotas et les règles de marquage des engins dormants (casiers, filets ou palangres).



Un atelier de pêche qui n'a pas leurré les participants

En effet, le 28 février dernier, l'APP de Plouézec a invité Alain Delaveaud pour animer un atelier « pêche à la ligne ». Nous avons eu la chance d'assister à une présentation détaillée et très précise sur les leurres de pêche : les variétés, leurs spécificités pour les poissons ciblés, la technique de pêche pour l'optimiser, ... Tout a été passé en revue. Alain a une longue expérience de leur utilisation et de la pêche en mer ; il n'a pas manqué de la partager à grands renforts d'anecdotes. L'exposé était didactique, l'ambiance attentive et les échanges dans une joyeuse humeur. Les Stickbait, les Popper, le Lipless Minnow et tous les autres n'ont plus de secrets pour nous. Il ne reste plus qu'à les essayer N'oubliez pas de déclarer vos prises comme de nous raconter vos aventures de pêche !





Quai Armand Dayot
Tél. 02 96 20 80 22



Terre Plein de Kerpelud
Tél. 02 96 55 33 37

<https://www.facebook.com/docksetmerpaimpol>
docksetmer.ppl
Ouvert en continu tous les jours
y compris les dimanches et les jours fériés



moteurs hors-bord & in board
pièces détachées - hivernage



ZI de Guerland 22500 PAIMPOL
sebnausic@orange.fr Tél: 02 96 55 14 82

Une sortie sur la Nébuleuse entre Bréhat et le Trieux.



La Nébuleuse, ce vieux gréement à la silhouette bien connue dans les parages, s'est offerte à quelques privilégiés. Nous avons été accueillis au ponton de Lézardrieux par Vianney, le capitaine. Il nous a d'abord appris les règles de sécurité et de vie à bord.





Nous avons également participé activement, physiquement aux manœuvres ; pas moins de 19 virements de bord ont été effectués jusqu'à la Corderie. Vous avez deviné, c'était vent de Nord-Est, le nordet !

Drôlement rafraîchis, presque refroidis, nous sommes rentrés par vent arrière afin de nous abriter dans le Trieux. Il était l'heure de se restaurer après l'effort. Un convivial apéritif, offert par l'APP, suivi d'un pique-nique façon auberge espagnole se sont déroulés face au feu de Coat Mer Aval. L'après-midi bien entamé, les conditions météo n'étant pas

optimales pour nos croisiéristes, la sortie s'est terminée par une « papote » sur ce bateau, son histoire, sa manière de le mener. Cette expérience a permis de renforcer les relations entre les membres de notre amicale et a offert une ouverture vers d'autres associations.



Intermarché

Super

PLOUEZEC - 02 96 20 64 63

PLOUEZEC

Pensez à acheter vos repas à l'avance :
Les samedi 1er et 8 août au marché et à
Intermarché de 9h00 à 12h00
et le samedi 8 août de 14h00 à 17h00



FÊTE DE LA MER PORT-LAZO

12h00:Repas.

12€ pour les adultes (Entrée, plat chaud saucisse ou poisson garni, fromage et dessert, apéritif offert) et 5€ pour les enfants

14h00:Jeux gratuits pour les enfants.

Démonstrations de chiens de sauvetage.

Promenades en mer.

Pâtisseries locales, dégustation d'huîtres.

Tombola. Loterie aux homards.

Panier de la mer. Concours de palets. Chamboule-tout



Animation:

Les Vénus du matelot



**Organisée par l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers
de Port Lazo Boulgueff & Kérarzac**

ACTIVITES 2ème semestre 2026

Juin

Sortie en mer: Saint Riom le 27 juin

Juillet

Sortie en mer et barbecue

Aout

Dimanche 9, Fête de la Mer à Port Lazo

Sortie en mer et barbecue

Septembre

Sortie en mer sur deux jours

31 Octobre & 28 Novembre

14h00: Atelier thème à préciser

Ce planning d'activités évoluera bien sûr et sera complété au cours des mois à venir. Les informations seront diffusées par les canaux habituels, et accessibles sur la page

<http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/programme2026.html>

Un anniversaire et une page qui se tourne:

Nous voici arrivés à la fin de ce 40ème numéro des échos de l'Ost Pic, j'espère que vous y avez trouvé des informations sur la vie de l'amicale et des renseignements utiles. Le numéro 1 est paru en février 2004 sous la plume d'Yves Le Guen et d'Alain Godest. J'ai personnellement sévi dans cette publication depuis février 2006... Notre journal a évolué, il est maintenant reçu en version numérique par 90% de ses lecteurs. 20 ans et 37 exemplaires plus tard il est temps de passer la main. C'est donc le dernier numéro dont j'assume la paternité. Merci à tous les rédacteurs que je ne citerai pas ici, qui ont subi avec patience les coupes inévitables dans leurs écrits et bonne chance à Patrick qui prendra la suite dès cet automne.

Longue vie à notre amicale et à son journal

Jean Quinquis

Vous pouvez consulter l'ensemble de la collection sur le site de l'APPPLBK:

<http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/PRESSE.html>